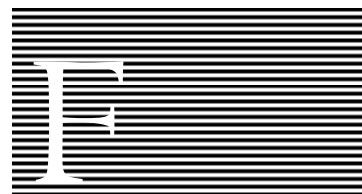




ECA/SRO-CA
ECONOMIC COMMISSION FOR AFRICA/
SUB-REGIONAL OFFICE FOR CENTRAL AFRICA

CEA/BUREAU AFRIQUE CENTRALE
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE/
BUREAU SOUS-REGIONAL POUR L'AFRIQUE CENTRALE



*Distr. : GENERAL
ECA/SRO-CA/
Mai 2006
Original : Français*

FORUM SUR LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS DANS LE
CONTEXTE DE L'INTEGRATION REGIONALE EN AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville, République du Congo
19-21 juin 2006

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

Point 1 de l'ordre du jour :

Cérémonie d'ouverture

1.1. **Allocution du Directeur du Bureau sous régional pour l'Afrique centrale de la CEA.**

Monsieur Hachim Koumaré, Directeur du Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, adressera aux participants un mot sur le contexte et les objectifs du forum.

1.2 **Allocution du Coordinateur du Système des Nations Unies au Congo**

Monsieur Aurélien Agbénonci, Coordinateur du Système des Nations Unies au Congo, adressera au nom du Système, un mot aux participants.

1.3. **Ouverture du forum**

Son Excellence Madame Adélaïde Moundele-Ngolo, Ministre du Commerce, de la Consommation et des Approvisionnements, prononcera l'allocution de bienvenue aux participants.

Son Excellence Monsieur Pierre Moussa, Ministre d'Etat, Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration Régionale et du NEPAD prononcera l'allocution d'ouverture du Forum.

Point 2 de l'ordre du jour :

Election du Bureau

Les participants éliront un Président et un vice-Président pour diriger les travaux, et un Rapporteur.

Point 3 de l'ordre du jour : *Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail*

Le forum adoptera un ordre du jour et un programme de travail pour ses travaux.

Point 4 de l'ordre du jour : *Communications et discussions en panels*

4.1 Commerce, Investissements et Développement : quels enseignements pour les pays de la sous-région ?

Deux communications seront faites sur l'interaction entre politiques commerciales et stratégies d'investissement, avec un accent particulier sur les conséquences éventuelles des initiatives en cours en matière de libéralisation commerciale (OMC, AGOA) et des Accords de Cotonou dans le cadre de la coopération entre l'Europe et les pays ACP. Les présentations seront suivies de débat.

4.2 L'environnement des affaires en Afrique Centrale

Des communications seront faites sur l'environnement des affaires dans la sous-région et l'évolution des IED vers l'Afrique Centrale. Les présentations seront suivies de débats sur les leçons à tirer, les enseignements et les suggestions pour une amélioration du climat des investissements en Afrique Centrale, dans le contexte de la libéralisation des économies POST DOHA.

4.3 Mobilisation de l'épargne et promotion des investissements en Afrique Centrale

Des communications seront faites sur la problématique de la mobilisation de l'épargne locale dans la sous-région, la sur-liquidité des banques, l'inadéquation entre l'offre et la demande des capitaux en Afrique centrale, ainsi que sur la sécurisation des garanties des investissements. Les présentations seront suivies de débats, notamment sur l'opportunité d'une sécurisation et d'un système performant de garantie des investissements.

4.4 Gouvernance économique des investissements en Afrique Centrale

Des communications seront faites par des fonds, agences et autres institutions de promotion ou garantie des investissements sur leurs expériences en matière de financement et de garantie des investissements en direction des PME et TPE. Ces présentations seront suivies de débats sur les enseignements à tirer et le partage des bonnes pratiques en la matière.

4.5 Comment attirer davantage les investisseurs dans la sous-région ?

Des communications seront faites sur les réformes économiques ou institutionnelles nécessaires, la typologie des instruments et mécanismes à renforcer ou à créer (fonds régional de garantie, capital risque, traités ou accords de protection des investissements, autres) pour une meilleure attractivité des investisseurs vers l'Afrique Centrale. Les présentations seront suivies de débats sur les conditions optimales de cette attractivité et une stratégie combinant réformes et communication, pour mieux porter à la connaissance des acteurs économiques régionaux et étrangers les opportunités et facilités d'investissement existant en Afrique Centrale.

4.6 Partenariat international et investissements pour l'Afrique centrale

Des communications seront faites sur les opportunités d'investissement et les risques liés à la globalisation, les opportunités nées des Accords de partenariat UE-ACP et autres mécanismes d'appui mis en œuvre par les bailleurs de fonds internationaux au profit du secteur privé. Les présentations seront suivies de débats.

Point 5 de l'ordre du jour : Synthèse des débats : *Elaboration d'une feuille de route pour la promotion des investissements*

Un groupe de travail désigné par le bureau du Forum présentera pour examen et adoption les principales conclusions des panels et un projet de feuille de route pour les actions à mener pour une plus grande promotion des investissements en Afrique centrale.

Point 6 de l'ordre du jour : *Questions diverses.*

Sous cette rubrique, seront abordés les points pertinents qui n'avaient pas été formellement inscrits à l'ordre du jour du forum.

Point 7 et 8 de l'ordre du jour : *Examen du rapport et clôture du forum*

Le Forum adoptera son rapport. Le Ministre du Commerce, de la Consommation et des Approvisionnements ou son représentant clôturera le Forum.